



CONSEIL MUNICIPAL
9 NOVEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-381

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 2 novembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Monsieur Charles IFSSAH.

REPRESENTE(S) : Jean-Yves GATAULT, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Patricia FOURQUET, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Jean-Claude PINGET, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL

ABSENT(S) : Mme Marie BACH, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====

Hommages publics - Dénomination d'une voie quartier Est

M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

Par délibération en date du 29 juin 2023, 3 chemins du quartier Est de la Ville ont été dénommés, respectivement chemin du MACABEU, chemin de la SYRAH et chemin du GRENACHE.

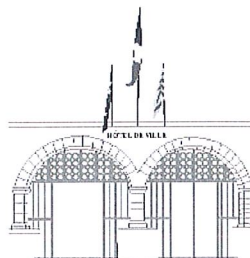
Un autre chemin, sur le même secteur, doit également être dénommé afin de pouvoir délivrer des adresses conformes aux riverains qui y résident.

Il s'agit d'un chemin issu du chemin de Charlemagne, situé à l'Est de ce quartier (en rouge sur le plan annexé).

Dans le respect du thème choisi, à savoir « noms de cépages et de raisins » et conformément au choix de la Commission des Hommages Publics réunie le 18 octobre 2023, il est proposé d'opter pour :

En français : chemin du Muscat

En catalan : camí del Moscat



Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver, la dénomination dans les termes ci-dessus énoncés,
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OÙ cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

41 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20231109-181426-DE-1-1

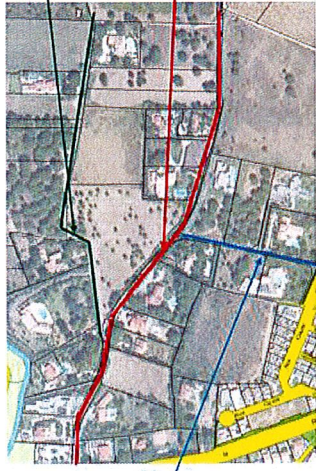
Accusé reçu le : **17 NOV. 2023**

Affiché le : **17 NOV. 2023**

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué



Situation cartographique du chemin proposé pour la dénomination Chemin du MUSCAT



Chemin de la SYRAH

Chemin du GRENACHE

Chemin du MACABEU

Situation cartographique
du chemin à dénommer



Vu pour être annexé à la délibération

09 NOV. 2023

du Conseil Municipal en date du.....

Pour le Maire
l'Adjoint délégué



André BONET